



RAPPORT DISCIPLINAIRE

Le rapport disciplinaire doit être envoyé avec les feuilles de match immédiatement suivant la fin de la partie. Pour les cas de violence physique envers l'arbitre, vous devez téléphoner au responsable immédiatement.

Nom de l'arbitre: _____ #Licence: _____

Téléphone : _____ Courriel : _____

Nom de l'arbitre assistant senior: _____ #Licence: _____

Nom de l'arbitre assistant junior: _____ #Licence: _____

Veillez prendre note que lors de la partie mentionnée en rubrique, j'ai sanctionné :

De la partie: _____ Date: _____ Heure débutée: _____

Équipes : _____, but : ____ VS _____, but : ____

Lieu de la partie : _____ Ligue : _____

Nom du joueur : _____ # Joueur : _____

Nom de l'équipe: _____ # Licence : _____

d'un avertissement (Carton Jaune) à la _____ minute de jeu

- Se rend coupable d'un comportement anti-sportif;
- Remplacer le gardien de but sans que l'arbitre n'en ait été préalablement informé (Loi 3);
- Utiliser un moyen illégal pour contourner la Loi (Passe en retrait);
- Utiliser un moyen illégal pour contourner la Loi lors de l'exécution d'un coup franc;
- Importuner ou gêner un adversaire lors d'une rentrée de touche;
- Manifeste sa désapprobation en paroles ou en actes;
- Enfreint avec persistance les Lois du Jeu;
- Retarde la reprise du jeu;
- Ne respecte pas la distance requise lors de l'exécution d'un coup de pied de coin ou d'un coup franc;
- Pénètre ou revient sur le terrain de jeu sans l'autorisation préalable de l'arbitre;
- Quitte délibérément le terrain de jeu sans l'autorisation préalable de l'arbitre.

D'une expulsion (Carton rouge) à la _____ minute de jeu.

- Se rendre coupable d'une faute grossière;
- Se rendre coupable d'un acte de brutalité;
- Cracher sur un adversaire ou sur toute autre personne;
- Empêcher l'équipe adverse de marquer un but, ou annihiler une occasion de but manifeste, en touchant délibérément le ballon de la main;
- Anéantir une occasion de but manifeste d'un adversaire se dirigeant vers son but en commettant une faute passible d'un coup franc ou d'un coup de pied de réparation;
- Tenir des propos blessants, injurieux ou grossiers;
- Recevoir un second avertissement au cours d'un même match;
- Ne pas avoir adopté un comportement responsable (entraîneur, Gérant, physiothérapeutes; ne s'applique pas aux joueurs).

